

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 625**

Intitulé

CAP : Certificat d'aptitude professionnelle Métiers de la gravure option D : marquage poinçonnage

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : CPC n° 13	Recteur de l'académie, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Niveau et/ou domaine d'activité

V (Nomenclature de 1969)

3 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

322 Techniques de l'imprimerie et de l'édition

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du CAP Métiers de la gravure option marquage, poinçonnage est spécialisé dans la gravure de la lettre et du chiffre. Il fabrique des marques ou des tampons pour imprimer en relief, un dessin ou des initiales sur papier, cuir ou toute autre matière. Il intervient dans les activités suivantes :

La gravure d'outils :

- il prépare les outillages à main ; façonne les outils, les traite thermiquement, les affûte et les entretient ;
- il prépare et usine les blocs à graver : blocage, vitesse de coupe et d'avance, déplacements sur coordonnées ;
- il taille directement ;
- il effectue les finitions : dresse les plans, retouche les dépouilles, anime les surfaces, tire un essai sur plâtre, résine, plomb .

Les contrôles et les finitions spécifiques :

- il vérifie la qualité de toutes les opérations effectuées par essais ou tests ;
- il contrôle la conformité : du sujet à effectuer, de l'effet visuel souhaité, de la qualité d'exécution demandée ;
- il assure la présentation de l'ouvrage : nettoyage, dégraissage, patine...

Maintenance de 1er niveau du poste de travail :

- il détecte avant détérioration tout incident de fonctionnement ;
- il décrit et consigne les anomalies constatées ;
- il assure l'entretien courant des outillages et matériels dans le respect des notices du fabricant et les consignes de sécurité.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Entreprises de bijouterie et d'orfèvrerie, fabriques de médailles, imprimeurs et artisans graveurs.

Codes des fiches ROME les plus proches :

B1303 : Gravure - ciselure

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Réalisation et arts appliqués ; - Technologie, prévention - histoire de l'art ;
- Français et Histoire-Géographie ;
- Mathématiques-Sciences ;
- Éducation physique et sportive ;
- Langue vivante étrangère .

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est présidé par un conseiller de l'enseignement technologique choisi parmi les personnes qualifiées de la profession. Il est composé à parts égales : - d'enseignants des établissements scolaires publics, privés sous contrat et des centres de formation d'apprentis ; - de professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Articles D 337-1 à D 337-25 du Code de l'Éducation

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 03.09.1993

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Base Reflet Cereq

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.cndp.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :